

# PAYSAGE : quel potentiel dans les projets de territoire ?

## Date et Lieu

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009**

Salle de musique (bâtiment de la Mairie)  
Rue de Graman 66  
1241 Puplinge

## Public

Conseillers et conseillères, représentant-e-s d'administrations, de bureaux privés, d'associations dans les domaines Nature, Paysage et Territoire, d'enseignant-e-s, de représentant-e-s de projets de parcs d'importance nationale et toute autre personne intéressée.

## Contexte

Le paysage est une thématique de plus en plus abordée dans les projets de territoire (projet d'aménagement, amélioration foncière, réaménagement de cours d'eau, développement d'infrastructures, constructions, projet de parc, etc.). De notion complexe et abstraite, elle doit devenir concrète et se réaliser sur le terrain. Mais qu'est-ce qu'une mesure paysagère ? Comment s'envisage-elle ? Quels sont les objectifs de ce genre de mesures ? Qu'apportent-elles dans le projet en question ? Actuellement, il est légitime de se demander quelle est la place du paysage dans les projets de territoire (prioritaire ou secondaire). Est-ce un thème porteur, un alibi ou une contrainte supplémentaire ?

## Objectifs

- Discuter de la place du paysage dans les projets de territoire
- Connaître des mesures paysagères réalisées et réalisables et être capables de faire des propositions de mesures paysagères.
- Visiter des exemples.

## Contenu

- Discussion sur l'intérêt de traiter de la dimension paysagère dans les projets de territoire
- Présentation et explications de mesures paysagères existantes et réalisées
- Visite de terrain.

## Méthode

Exposés, discussion, visite de terrain et exercice.

## Remarque

Se munir de vêtements et de chaussures pour l'extérieur.

## Responsable de cours

**Yaëlle Linder-Berrebi**

AGRIDEA

Av. des Jordils 1, 1006 Lausanne

Tél. 021 619 44 50

[yaelle.berrebi@agridea.ch](mailto:yaelle.berrebi@agridea.ch)

## Intervenant-e-s

### **Brigitte Decrausaz**

Département fédéral de l'économie, DFE  
Office fédéral de l'agriculture, OFAG  
Unité de direction stratégie et évaluation  
Mattenhofstrasse 5  
3003 Berne  
Tél. 031 322 25 98  
[brigitte.decrausaz@blw.admin.ch](mailto:brigitte.decrausaz@blw.admin.ch)

### **Laurent Gogniat**

Office de l'environnement du canton du Jura  
Les Champs-Fallat  
2882 Saint-Ursanne  
Tél. 032 420 48 00  
[laurent.gogniat@jura.ch](mailto:laurent.gogniat@jura.ch)

### **Emmanuel Contesse**

Natura biologie appliquée, Sàrl  
Saucy 17  
2722 Les Reussilles  
Tél. 032 487 55 14  
[emmanuel.contesse@bureau-natura.ch](mailto:emmanuel.contesse@bureau-natura.ch)

### **Yves Bischofberger**

In Situ Vivo, Sàrl  
6 chemin de Grézy  
1241 Puplinge  
Tél. 022 349 33 46  
[insituvivo@bluewin.ch](mailto:insituvivo@bluewin.ch)

### **Marina de Cecco**

Atelier Territoires et Paysages  
9, boulevard Guynemer  
30400 Villeneuve-les-Avignon  
+33 (0)4 90 94 66 39  
[contact@territoiresetpaysages.fr](mailto:contact@territoiresetpaysages.fr)

### **Pascal Desbiolles**

Exploitant  
101, Rte de Corsinge  
1252 Meinier  
Tél. 022 752 11 95

# Programme du mardi, 1<sup>er</sup> septembre 2009

Dès 8h45	Café-croissant au Café de la Poste, rue de Graman 15	
9h15	Ouverture du cours à la salle de musique, rue de Graman 66	<i>Y. Linder-Berrebi</i>
	Développement des paiements directs : quelles mesures pour le paysage ?	<i>B. Decrausaz</i>
	Projet de guide méthodologique pour l'aide à la réflexion sur le paysage pour les communes du Jura. Quelle place pour le paysage ?	<i>L. Gogniat</i>
	Mesures paysagères concrétisées dans les CEP du Jura. Quel changement dans le paysage ?	<i>E. Contesse</i>
11h00	Pause	
	Mettre en place des mesures paysagères : méthodologie et exemples concrétisés	<i>Y. Bischofberger</i>
	La Charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes : présentation de la démarche et des actions menées	<i>M. de Cecco</i>
12h45	Repas au Café de la Poste	
14h30	Visite de terrain et	<i>Y. Bischofberger</i>
	Témoignage d'un agriculteur sur son exploitation	<i>P. Desbiolles</i>
15h45	Exercice pratique en salle	<i>Participant-e-s et intervenant-e-s</i>
16h30	Synthèse	<i>Y. Linder-Berrebi</i>
17h00	Evaluation et clôture du cours.	<i>Y. Linder-Berrebi</i>

# Tarif

## 1 jour

Forfait conseillers et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA Fr. 182.-/Jour

Forfait autres participant-e-s

Fr. 292.-/Jour

Les vacances (café d'accueil, pause, repas de midi avec une boisson non-alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à Fr. 42.- et sont comprises dans le forfait.

**Aucune déduction ne sera accordée pour les personnes ne prenant pas le repas de midi.**

**Délai de désistement : jusqu'au 26 août 2009.** Au-delà de cette échéance, une taxe de Fr. 50.- sera perçue pour les frais administratifs. En plus, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par le lieu d'accueil ou d'hébergement. Sans excuse ou pour une participation partielle même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

# Inscription

par e-mail : [cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

par notre site : [www.agridea-lausanne.ch](http://www.agridea-lausanne.ch)

par poste : à adresser à AGRIDEA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6

Délai d'inscription : 8 jours avant le début du cours

# Plan

